

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°73-2024-111

PUBLIÉ LE 20 JUIN 2024

# Sommaire

## **73\_DDT\_Direction départementale des territoires de Savoie / DDT Savoie - Service habitat et construction**

73-2024-06-17-00003 - DECISION signature ANRU DDT/Adjointe (1 page)

Page 3

73\_DDT\_Direction départementale des  
territoires de Savoie

73-2024-06-17-00003

DECISION signature ANRU DDT/Adjointe

**DECISION**

***Portant nomination du Délégué Territorial adjoint de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine du département de la SAVOIE***

**La Directrice Générale de l'agence nationale pour la rénovation urbaine,**

VU le code de la construction et de l'habitation ;

VU la loi n°2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine ;

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales.

VU le Décret n° 2004-123 du 9 février 2004 relatif à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ;

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret du 15 décembre 2021 portant nomination de Madame Anne-Claire MIALOT en qualité de Directrice Générale de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ;

VU la proposition du Préfet, concernant la désignation du Délégué Territorial adjoint de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine du département de la SAVOIE.

DECIDE :

**ARTICLE 1 :**

De nommer madame Clémentine BLIGNY, adjointe à la Directrice départementale des territoires, en qualité de Déléguée Territoriale adjointe de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine dans le ressort de cette circonscription territoriale.

**ARTICLE 2 :**

La présente décision prendra effet à compter de la date de la publication de la présente décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la SAVOIE.

Fait à Pantin, le 17 juin 2024

Anne-Claire Mialot